



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 SEPTEMBRE 2020

Lieu : Salle Polyvalente Les MAZURES

Présents

Collège Associations

CHEVANNE Jean Yves
GIBOUT Bernard
GUIOST Angéla
MILHAU Jean Louis
THONNART Benoît

Terroirs de l'Ardenne
A.M.P.B.
Bords de Meuse et Semoy
Thiérache Ardennaise Animation
Ardennature.com

Collège Individuels

CARUEL Gilles
DUJEUX Joël
DURBERCQ Bertrand
FONTAINE Guy
GRULET Adeline
JOWIK Christophe
MAIRE Michèle
MAIRE Patrick
MALHOMME Yann
MARELLE François
MARION Dominique
MASSON Bernard
MOLET Stéphanie
VERITA Francis

Trésorier sortant
Membre sortant

Président sortant

Vice-Président sortant

Excusés

Collège Associations

AVRIL Mathias
DEJENTE Julien
MONEDIERE Chantal
PENISSON Jean Pierre

Semoy VTT Club
Clos Belle Rose
Montcornet remonte le temps
S.H.N.A.

Collège Individuels

REMY Daniel
ROUY Cyril

Démissionnaire

Francis VERITA rappelle qu'il est important « de faire tourner la machine » notamment lorsque l'on agit pour les actions mises en œuvre par le Parc et par les Amis. (y compris en termes de défraiements et de déductions fiscales)

Une voiture est mise à notre disposition, ce qui s'avère intéressant pour certaines missions.

III. Election du Bureau

Nombre de votants : 19

Nombre de pouvoirs : 0

Candidats au poste de :

- Président : Patrick MAIRE élu à l'unanimité
- Vice-président : Francis VERITA élu à l'unanimité
- Trésorier : Yann MALHOMME élu à l'unanimité
- Trésorier adjoint : Stéphanie MOLET élue à l'unanimité
- Secrétaire : Michèle MAIRE élue à l'unanimité
- Secrétaire adjoint : Guy FONTAINE élu à l'unanimité
- Membres :
 - Bernard MASSON élu à l'unanimité.
 - Reste un poste de membre à pourvoir.

Bernard MASSON exprime son souhait de rester membre du bureau, notamment pour les liaisons entre le PNR des Ardennes et les parcs belges. (Viroin/Hermeton, Gaume, ...).

Patrick MAIRE propose – à l'occasion du Xème anniversaire du PNRA et... des Amis du Parc d'organiser une « manifestation de reconnaissance » à l'endroit des pères fondateurs de l'Association.

IL EST RAPPELE QUE L'ORGANE DE DECISION DE L'ASSOCIATION EST LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NON LE BUREAU. (??)

IV. Les Amis du Parc au sein des Commissions du Parc Naturel Régional des Ardennes

Les Amis du Parc possèdent cinq postes au sein de chacune des trois commissions mises en place par le Parc naturel régional des Ardennes (PNRA).

La directrice du PNR est en attente de la liste des membres devant siéger. Il sera donc procédé à l'élection de 5 membres pour chaque commission.

Mais avant de les élire, le Président pose le fonctionnement permettant à l'association d'être crédible et représentatif :

- Un engagement et une assiduité aux séances de travail
- Afin d'atteindre le quorum, le Président et/ou le Vice-Président pourront être sollicités pour venir en compléter pour atteindre les 5 sièges

- Siéger en commission requiert un travail en amont afin d'obtenir une unité de point de vue car l'expression au sein de celle-ci s'effectue au nom de l'association et non en son propre nom ou de celui de l'association d'appartenance (*toutefois il sera possible d'énoncer cette appartenance, car les Amis ont pour vocation de fédérer les associations*).
- Chaque délégation des amis du Parc bénéficie d'un responsable de délégation, ce dernier :
 - s'assure que les quatre autres membres sont présents
 - agit pour que le quorum des 5 membres présents soit effectif
 - réalise un compte rendu et une restitution succincte en Conseil d'administration.

A. Les Commissions

Les commissions ont été initiées dans le cadre de la préfiguration du Parc Naturel Régional.

Elles figurent dans la charte du PNRA. Elles ont eu quelques difficultés à fonctionner. Mais il incombe aussi aux Amis de les rendre vivantes. Ce sont des espaces où on peut débattre.

Les trois commissions sont en place :

1. La commission « Valorisation des ressources naturelles »

Orientations des missions : Forêt, Environnement, Agriculture, Zones humides, Natura 2000

Cette instance est celle qui génère le plus de réunion car il y est attaché la « Marque Parc ».

2. La commission « Aménagement durable »

Orientations des missions : Paysage, Signalétique, Projet « éco tourisme »

3. La commission « Promotion du Territoire »

Orientations des missions : Tourisme, Sensibilisation aux territoires, Education au développement durable

Chaque commission est composée de 15 élus (5 issus du bureau et 10 des maires) et 5 délégués pour les Amis du Parc.

B. Désignation au sein des commissions

2019			
	Valorisation des Ressources Naturelles	Aménagement Durable	Promotion du Territoire
Membres délégués au sein des commissions	Gilles CARUEL Joël DUJEU Bertrand DURBECQ Éric GARNIER Cyril ROUY	Nadine GOUGET Yann MALHOMME Dominique MARION Bernard MASSON Robert RAVIAT	Matthias AVRIL Adeline GRULET Jean Louis MILHAU Philippe PAPIER Francis VERITA
Suppléants	Hubert BRODIER	Guy FONTAINE	André ROYAUX

2020			
	Valorisation des Ressources Naturelles	Aménagement Durable	Promotion du Territoire
Candidats	Joël DUJEU Bertrand DURBECQ Bernard GIBOUT Dominique MARION Cyril ROUY (à contacter)	Yann MALHOMME Bernard MASSON François MARELLE 2 postes à pourvoir	Matthias AVRIL (à contacter) Guy FONTAINE Adeline GRULET Angela GUIOST Francis VERITA
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces désignations			

Angéla GUIOST énonce sa candidature à la commission « Valorisation des Ressources Naturelles », mais celle-ci n'est pas soumise au vote du fait qu'elle se déclare intéressée par la commission « Promotion du Territoire ».

M. Benoît THONNART - président de l'association « Ardennature.com » souhaite différer sa candidature à la commission « Aménagement Durable » à la décision prise lors de son prochain CA (17 octobre 2020). Sa demande est prise en considération.

Afin de compléter les délégations au sein des commissions, il est décidé de procéder à un appel à candidatures auprès des administrateurs non présents avec la transmission du compte rendu de la séance.

V. Remarques des administrateurs

Avant de se rendre en commission, il est demandé de s'assurer que les documents, les comptes rendus soient bien transmis, mis à disposition et réceptionnés avant la séance.

Les administrateurs demandent que le plan triennal, base de travail du PNR, soit porté à leur connaissance.

Il est important que Les Amis du Parc puissent contribuer à la programmation de ce plan, sur sa déclinaison annuelle. Cela nécessitera un travail en amont, et d'être en discussion avec le PNR.

Francis VERITA rappelle qu'en termes de diffusion des documents, Mr WALLENDORF Vice-président du PNRA s'est engagé lors de l'Assemblée Générale des Amis le 12 septembre dernier à ce que les écrits des comités syndicaux soient mis en ligne.

Le Président annonce avoir récupéré l'intégralité (sauf un) des comptes rendus de 2019 de l'ensemble des commissions et les tenir à disposition. Toutefois afin de les rendre accessibles des synthèses en seront réalisées et diffusées.

Joël DUJEUX demande que soit communiqué le contenu des travaux du Conseil Scientifique. (Le Président et le Vice-Président y représentent les Amis du Parc) Une réflexion est à mener afin de trouver un support de restitution, d'où un travail en amont.

Le Président va avoir rapidement à renégocier la convention avec le PNR.

Gilles CARUEL relate sa propre expérience dans le cadre d'une demande de financement LEADER.

Joël DUJEUX évoque alors le groupe de travail LEADER et les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des porteurs de projets. Il pose le constat que de ce fait peu de dossiers aboutissent et sont financés dans ce cadre. Il propose que soit réalisé un retour d'expérience avec ceux qui n'ont pas eu de suites à leur demande.

Yann MALHOMME aborde la complexité de l'accompagnement des projets en faisant référence à son propre vécu.

Un échange s'en suit sur la question de la mobilisation des fonds européens.

Afin de respecter l'engagement de clôturer la séance à 20 heures, certains aspects figurant sur la présentation power point ne sont pas abordées et reportées au prochain conseil d'administration.

La Directrice du PNR n'a pas pu être présente. Mais lors du prochain CA, elle viendra présenter aux nouveaux membres le fonctionnement des commissions et des groupes de travail (aspect non abordé ce jour).

VI. PLANNING DES INSTANCES

Dates	Type d'instances	Horaires	Lieu
15 Octobre 2020	Bureau	18 h – 19 h 45	Maison du Parc
29 Octobre 2020	Conseil d'administration	18 h - 20 h	A définir
12 Novembre 2020	Bureau	18 h – 19 h 45	Maison du Parc
26 Novembre 2020	Conseil d'administration	18 h - 20 h	A définir
17 Décembre 2020	Bureau	18 h – 19 h 45	Maison du Parc
Semaine 2	Conseil d'administration	18 h - 20 h	
Semaine 11	Conseil d'administration	18 h - 20 h	
Semaine 23	Conseil d'administration	18 h - 20 h	
Semaine 36	Conseil d'administration	18 h - 20 h	
Semaine 46	Conseil d'administration	18 h - 20 h	

Afin d'optimiser la fréquentation au sein des instances, le Président propose d'instaurer une régularité dans la fréquence des instances comme tous les 1^{er} ou 3^{ème} (jour de la semaine).

Une consultation sera réalisée auprès des administrateurs concernant le jour qui conviendrait au plus grand nombre.

La séance est clôturée à 20 heures.